

MAIRIE
Place Charles Boisseau
39290 OFFLANGES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2011

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusés : MM Patrice GUELLE, Julio SALVADO.

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT.

LOGICIEL DE GESTION

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

❖ de migrer du logiciel MAGNUS vers le logiciel COSOLUCE dès janvier 2012.

❖ De conserver l'assistance technique du SIDEC du Jura

Prend note que les coûts proposés sont les suivants : Forfait installation : 600.00 € HT

Cotisation IDG 2012 : 912.96 € sans TVA.

TRAVAUX FORET 2012

Les conseillers acceptent par 8 voix pour et 1 abstention le programme de travaux ONF pour 2012 qui s'élève à 6081.34 €TTC. (Fonctionnement 405.12 €, investissement 5676.22 €)

COUPES DE BOIS 2012

Considérant la reprise future de l'activité des carrières de Moissey jusqu'à la parcelle AC 50 uniquement, les conseillers décident, à l'unanimité, d'ajouter les parcelles 25 et 26 aux parcelles délivrées aux affouagistes et fixent le délai d'exploitation de l'affouage au 15 avril 2013.

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR

Considérant qu'aucun projet de la commune ne nécessite de rémunérer une prestation non obligatoire, le conseil municipal, à l'unanimité, refuse d'accorder l'indemnité de conseil au receveur municipal. Et réexaminera sa position au besoin.

SUBVENTION COLLEGE DE PESMES

Monsieur le maire informe le conseil de la demande du principal du collège de Pesmes qui sollicite une subvention pour l'achat d'un audiomètre.

Cet appareil est destiné à l'infirmière du collège pour réaliser un bilan de santé systématique des enfants scolarisés en grande section de maternelle.

Considérant que la compétence scolaire a été transférée à la CCNOJ et que cet achat relève de la compétence de l'Etat, les conseillers refusent, à l'unanimité, d'allouer cette subvention. Ils regrettent que l'Etat n'assume pas le financement des moyens nécessaires à remplir cette mission et mette ainsi en jeu la santé des enfants.

MAIRIE
Place Charles Boisseau
39290 OFFLANGES

SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE DE MOISSEY

Sortie de monsieur Jean-Claude THABARD pour cette délibération.

Le conseil décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de deux cents euros (200€) à l'association sportive de Moissey pour le financement de l'achat de matériel pédagogique et la formation du personnel d'encadrement de l'école de football.

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Monsieur le maire donne lecture de la lettre du président du conseil général qui l'informe que des travaux seront réalisés au carrefour RD 475 RD243 afin d'améliorer la sécurité routière.
- ❖ Le conseil félicite madame Maryvonne COMTE qui a reçu la médaille d'argent de la jeunesse et des sports.
- ❖ Le maire informe les conseillers que la commission départementale des carrières a donné un avis favorable à la reprise d'activité à minima des carrières de Moissey sur la découverte existante.

L'ordre du jour est terminé, la séance est levée à 21h45.